



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 103861

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'épidémie de rougeole, qui touche notre pays. Plus de 7 000 cas ont été déclarés depuis le début de l'épidémie en 2008, mais plus préoccupant encore ce sont les 5 000 cas qui ont été recensés pour la seule année 2010. À noter que les plus de 20 ans représentent 38 % des cas déclarés et le pourcentage des nourrissons de moins d'un an a augmenté, avec 8 % des cas déclarés. Ces tranches d'âge sont celles où la rougeole est le plus grave car 38 % des nourrissons et 46 % des adultes ont été hospitalisés. Alors que 96 % des cas rapportés n'ont pas été vaccinés ou n'ont reçu qu'une dose de vaccin (12 %), alors que deux sont nécessaires, il lui demande les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour sensibiliser et prévenir la population à cette problématique, sachant qu'une couverture vaccinale permet à 95 % l'arrêt de la propagation du virus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103861

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3023

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)